

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ECOLE DE VOILE 2026/27

NOM Prénom.....

Date et lieu de naissance..... / Sexe : ☐ F ☐ M

Adresse

E-mail (parents pour mineurs).....

Téléphone :

Nom, prénom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

ACTIVITE CHOISIE

LOISIR

- | | |
|--|---|
| ☐ OPTIMIST | ☐ LASER |
| ☐ MULTI-ACTIVITES | ☐ CATA HC 15 |
| ☐ PLANCHE A VOILE | ☐ SORTIES LIBRES |

CRITERIUM

- ☐ OPTIMIST

COMPETITION

- ☐ CATAMARAN ☐ OPTIMIST ☐ DERIVEUR ADULTES

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)
déclare avoir plein exercice de puissance paternelle ou maternelle, exercer la tutelle, ou être investi(e) du droit de garde sur le mineur ci-dessus désigné et :

♦ **Je l'autorise** à pratiquer les activités nautiques au sein du Club Nautique de Sainte-Maxime.

♦ **J'autorise** à faire pratiquer sur lui toutes les interventions et soins médicaux qui apparaîtront nécessaires, y compris son transport vers un établissement hospitalier.

♦ **J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile)** le mineur ci-dessus désigné à quitter la base par ses propres moyens à la fin de la séance ou avant la fin de la séance en cas de mauvais temps.

♦ **J'atteste qu'il** est apte à nager.

♦ **J'atteste avoir remis** le questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport, ci-joint, et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.

Le/...../ 20....., Signature :

Paiement : €

☐ ESP ☐ CHQ ☐ CB ☐ VIR



CLUB NAUTIQUE DE SAINTE-MAXIME

ACTIVITE ECOLE DE VOILE 2026 / 2027

du 9 septembre 2026 au 19 juin 2027

La section école de voile du Club Nautique de Sainte-Maxime

La Base Paul Bausset vous propose des activités dans le cadre de son école de voile, de mi-septembre à mi-juin.

Les enfants des écoles primaires de Sainte-Maxime sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour des séances de voile scolaire.

Les mercredis et samedis, nos moniteurs de voile, dispensent des cours sur différents supports « voile légère » (optimist, laser, catamaran ou planche à voile), en loisir (initiation et perfectionnement) et en compétition sur dériveur et catamaran. Après deux cours d'essai, le bulletin d'inscription devra être complété par le règlement de la cotisation correspondante, et remis au moniteur, ou à l'accueil.

Horaires d'ouverture de la Base :

Accueil : lundi, mardi, mercredi, vendredi – *fermeture le jeudi*
de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

Ecole de voile : mercredi de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La fermeture annuelle de la Base aura lieu du 7 décembre 2026 au 8 janvier 2027.

CLUB NAUTIQUE DE SAINTE-MAXIME

Base nautique Paul Bausset
21 bd Jean Moulin - 83120 Sainte-Maxime

Tél : 04.94.96.07.80

cns83021@gmail.com
www.club-nautique-sainte-maxime.fr

TARIFS ET HORAIRES ECOLE DE VOILE 2026/27 **

CONDITIONS GENERALES

VOILE DEBUTANT ET LOISIR	JOURS ET HORAIRES	COTISATIONS	LICENCE F.F.Voile	TOTAL
OPTIMIST De 7 à 10 ans	Mercredi de 13h30 à 16h30	200 €	35 €	235 €
GROUPE MULTI-ACTIVITES (catamaran, laser, planche à voile) De 11 à 17 ans	Mercredi de 13h30 à 16h30	240 €		275 €
LASER Adultes	Samedi de 9h00 à 12h00	300 €	75 €	375 €
CATAMARAN HC 15 Adultes	Samedi de 13h30 à 17h00			
SORTIES LIBRES (Planche à voile, catamaran) Uniquement avec l'accord du Responsable technique	Samedi de 9h00 à 12h00	300 €	75 €	375 €

VOILE PRE-COMPETITION	JOURS ET HORAIRES	COTISATIONS	LICENCE F.F.Voile	TOTAL
OPTIMIST CRITERIUM De 7 à 10 ans	Mercredi et Samedi de 13h30 à 17h00	200 €	35 €	235 €

VOILE COMPETITION	JOURS ET HORAIRES	COTISATIONS	LICENCE F.F.Voile	TOTAL
CATAMARAN	Samedi de 9h00 à 12h00 de 13h30 à 17h30	450 €	35 €	485 €
OPTIMIST	Mercredi de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h00 à 12h30	350 €	35 €	385 €
DERIVEUR ADULTE	Samedi de 13h30 à 17h30	450 €	75 €	525 €

1- DEROULEMENT GENERAL DE L'ACTIVITE

Les parents doivent présenter leur enfant dans le hall d'entrée du club et s'assurer de la présence du moniteur.

Les horaires de début et fin de séances doivent être respectés par tous, afin de garder un enseignement cohérent.

En fin de séance, les parents doivent informer le moniteur du départ de leur enfant.

En cas d'absence du pratiquant, il est souhaitable de prévenir afin de ne pas pénaliser les autres participants (équipage double).

La séance de voile aura lieu si au moins deux participants sont présents. En cas de mauvais temps (vent fort, pluie, froid, ...) une activité de remplacement sera prévue (cours théoriques, travaux pratiques) mais d'une durée plus courte.

Durant l'année, et pour des raisons exceptionnelles, certaines séances pourront être annulées.

Durant les vacances de la Toussaint et de Pâques, des mini-stages pourront être organisés. Ceux-ci sont gratuits et leurs dates seront établies et diffusées à l'avance.

2- EQUIPEMENT

Durant les premières séances de voile, le Club Nautique pourra mettre des combinaisons à la disposition des enfants.

Par la suite, l'équipement est à la charge du pratiquant.

Combinaison et chaussons ou bottillons de voile sont préconisés.

Le gilet de sécurité est fourni par le Club Nautique.

Pour les plus jeunes, prévoir un goûter.

Nous déconseillons d'apporter des objets de valeur au Club.

3- DISCIPLINE

La pratique de la voile est une activité qui nécessite le respect des règles de sécurité (condition des sorties libres, zone de navigation, météo...) ainsi que le respect des règles de la vie en groupe (horaires, application, entraide, respect...). Tout manquement à ces règles pourra entraîner une exclusion.

Le club, lors des activités, met à disposition un matériel représentant un gros investissement. De ce fait, ce matériel doit être respecté et entretenu (rincé et rangé sur son support).

Tout pratiquant au sein du Club Nautique est soumis au règlement intérieur/DSI affiché dans le hall.

**** plannings, activités et tarifs pourront être modifiés en cours d'année**

Les places par groupe sont limitées en fonction du nombre de supports que le club peut mettre à disposition.